

Consignes de sécurité importantes



Chers fans de SIKU !

Dans de rares cas, notre batterie portant la référence 6711 peut présenter un défaut technique. C'est pourquoi nous rappelons à titre préventif cette batterie, ainsi que trois modèles réduits de la gamme SIKU**CONTROL32**, dans lesquels cette batterie a été installée :



- batterie (réf. 6711)
- John Deere sur chenilles 8430T (réf. 6761, 6762 ou 6763)
- John Deere 8345R (réf. 6771, 6772 ou 6773)
- Fendt avec chargeur frontal (réf. 6769)

En raison de ce défaut, la batterie 6711 peut, dans des conditions défavorables, fortement chauffer. En tant que fabricant de jouets responsable, nous ne pouvons en aucun cas accepter une diminution de leur qualité et de leur sécurité.

Afin d'exclure tout risque, surtout un risque de surchauffe avec un possible risque d'incendie, nous vous prions de ne plus utiliser les modèles, de retirer immédiatement la batterie des appareils et d'éliminer la / les batterie(s). Pendant le délai de garantie légal de deux ans, nous vous proposons volontiers l'art. 6777 SIKU**CONTROL32** John Deere avec chargeur frontal en guise de remplacement. Si vous souhaitez profiter de cette offre, retournez-nous dans ce cas le produit complet (modèle y compris chargeur, télécommande et batterie et le cas échéant les batteries de rechange de type 6711) accompagné de votre ticket de caisse de moins de deux ans. Nous échangerons votre modèle.

Nous vous remercions de votre compréhension et de coopération !

Votre équipe SIKU